



**Patrice Nganang pense que le préjudice qu'il a subi est bien à la hauteur de cette faramineuse somme demandée.**

L'écrivain Patrice Nganang demande jusqu'à **\$2,001,000,000** comme dommages. Il vient de déposer une série de plaintes auprès des autorités judiciaires suisses, contre l'Hôtel Intercontinental, qu'il accuse de « **discrimination ethnique et raciale** ».

Arrivé à Genève le lundi 19 juillet en début d'après-midi, le professeur d'université américain d'origine camerounaise, n'avait pas eu accès à la chambre réservée. Aperçu dans le hall de l'Intercontinental, il sera par la suite éconduit hors du bâtiment de l'hôtel sans aucune raison valable. Pire encore, les frais de la réservation ne lui seront pas restitués.

L'une des plaintes déposées par M Nganang vise la police de Genève pour avoir selon lui et de façon intentionnellement prêté assistance à l'hôtel dans son acte de discrimination.

Une autre, vise le Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun qui, selon le plaignant, aurait ordonné qu'il soit pris en photos, lesquelles photos ont été balancées sur les réseaux sociaux et utilisées plus tard par le journaliste Ernest Obama pour un reportage au vitriol contre lui.

Sur son compte Facebook le 20 juillet, celui qui avait été incarcéré en décembre 2017 au Cameroun avec pour motif : injures au chef de l'État s'interrogeait « ***Un client peut-il juridiquement demander à l'hôtel de rembourser un autre client, et de le mettre dehors ? Un hôtel en Europe peut-il éconduire un client qui a payé pour la nuit sans lui rembourser son argent? Je veux mes \$615.00*** »,

Il faut noter que ce n'est pas un fait du hasard si Patrice Nganang choisissait l'hôtel Intercontinental. Le Président Biya y est logé dans le cadre d'un cours séjour privé. Tout porte à croire donc que la sécurité redoutait un éventuel face à face entre Nganang et les hommes du président Biya.